

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:25-72698

Département(s) de publication : 16

Annonce nº 25-72698

## **Section 1 - Acheteur**

1.1 Acheteur

Nom officiel: Ville d'ANGOULEME

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

## Section 2 - Procédure

## 2.1 Procédure

**Titre**: Assurances - 2 lots Lot 1: risques de responsabilités - Lot n°2: tous risques expositions et tous risques objets d'art

**Description**: Assurances - 2 lots Lot 1: risques de responsabilités - Lot n°2: tous risques expositions et tous risques objets d'art

Identifiant de la procédure : 7e3cda17-bf79-4831-b9b3-36a6d9148fa7

Identifiant interne: VA-25051-VA25052

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Souscription de contrats d'assurance 2 lots : lot 1 : risques de responsabilité - Lot 2 : tous risques expositions et objet d'art. Marché simple - Durée ferme de 4 ans à compter du 1er janvier 2026.

#### 2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66500000 Services d'assurance et services de retraite

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

**Nomenclature supplémentaire** (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

## 2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Prix ferme et révisable

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

## 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

#### Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Risques de responsabilités

Description : Risques de responsabilités

Identifiant interne: VA-25051

## 5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

**Nomenclature supplémentaire** (cpv): 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

## 5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

Informations complémentaires :

#### 5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

## 5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires: Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC L'exercice de la profession est réservé: - aux sociétés d'assurance régies par l'article L. 310-2 du code des assurances, - avec ou non des intermédiaires en assurance selon l'article L.511-1 du code des assurances.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise. EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=601088&orgAcronyme=s4m

#### 5.1.12 Conditions du marché public

## Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://demat-ampa.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être

présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/08/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

#### Conditions du marché :

Non

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: En application des articles R2142-19 à R2142-27 du Code de la Commande Publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer aux procédures de passation de marchés publics. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché public. Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché public. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du

groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Dans les deux formes de groupements, l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans la candidature et dans l'offre comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur et coordonne les prestations des membres du groupement.

Montage financier: Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

## 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

## Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Informations relatives aux délais de recours: La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'ANGOULEME

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'ANGOULEME

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre: Tous Risques Expositions et Objets d art

**Description**: Tous Risques Expositions et Objets d art

Identifiant interne: VA-25052

5.1.1 **Objet** 

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires: Les critères de sélection des offres sont précisés dans le RC L'exercice de la profession est réservé: - aux sociétés d'assurance régies par l'article L. 310-2 du code des assurances, - avec ou non des intermédiaires en assurance selon l'article L.511-1 du code des assurances.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise. EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=601088&orgAcronyme=s4m

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://demat-ampa.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être

présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 29/08/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 7 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: En application des articles R2142-19 à R2142-27 du Code de la Commande Publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer aux procédures de passation de marchés publics. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. Le groupement est conjoint lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché public. Le groupement est solidaire lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché public. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Dans les deux formes de groupements, l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans la candidature et dans l'offre comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur et coordonne les prestations des membres du groupement.

Montage financier: Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

## 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise

en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'ANGOULEME

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'ANGOULEME

# **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Ville d'ANGOULEME

Numéro d'enregistrement : 21160015000018

Département : 16

Adresse postale : 1 place de l hôtel de ville

Ville: Angouleme cedex

Code postal: 16023

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

Point de contact : Service commun de la commande publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone: +33545386984

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://demat-ampa.fr

Profil de l'acheteur : https://demat-ampa.fr

Rôles de cette organisation :

**Acheteur** 

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement: 17860004500029

Adresse postale: 15, rue de Blossac - BP 541

**Ville**: Poitiers cedex

Code postal: 86020

Subdivision pays (NUTS): Vienne (FRI34)

Pays: France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone**: +33549607919

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : http://poitiers.tribunal-administratif.

fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c20ffe67-9844-4e96-be58-3445d63875e9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/06/2025 à 11:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2025